

# CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION EXCEPTIONNELLE DU 6 JUILLET 2021

### PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le six Juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal, exceptionnellement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique GIVRE, Maire.

Présents : Dominique GIVRE - Fabienne BEAUJEU - Jean-Claude FAIDUTTI - Jean-Marc BERNAY - Didier GUILLOT - Marc OJARDIAS - Mathieu ARSALE - Frédéric MAINAS.

Absent : Stéphane LAFAY

Absents excusés : Jean-Marc GOUJAT et Marie-Jeanne BLANDIN

Pouvoirs : Jean-Marc GOUJAT a donné pouvoir à Mathieu ARSALE et Marie-Jeanne BLANDIN a donné pouvoir à Dominique Givre

Secrétaire nommé pour la séance : Jean-Claude FAIDUTTI

==\*==\*==\*==\*==\*==\*

#### 1. Approbation PV réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Délibération sur proposition de vente de la parcelle AB 182, lieu-dit « La Roseraie », Terrain d'une superficie d'environ 1000 m<sup>2</sup>

Le Conseil a fixé le montant de la vente à 30000€.

#### 3. Questions diverses

- a) Achat par la commune d'un support vélo pour un montant de 316€ HT soit 392.40 € TTC auprès de l'entreprise Manutan Collectivités.  
Il sera placé à proximité de l'arrêt de bus situé place de la Mairie.
- b) Le Conseil a recensé les moyens humains afin d'organiser le concert du Carillon qui aura lieu le Mercredi 14 Juillet 2021 à 18h dans le jardin privé de Madame Elisabeth LAMOTTE.
- c) Lecture de projet de courrier adressé aux riverains des Jardins de l'Etang pour Stationnement Gênant.
- d) Des soucis récents de voisinage ont également été évoqués.  
Il est décidé dans un premier temps, d'entendre les protagonistes.

- e) Le Conseil est informé du problème récurrent d'invasion de criquets sur différents sites de la commune. Ceci impactant sérieusement les jardins particuliers et les récoltes de certains professionnels.  
La Mairie recensera les informations et restera vigilante sur l'évolution de ce problème.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au jeudi 2 septembre à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.